

عن أبي بردة قال : كنت عند معاوية رضي الله عنه
وطبيب يعالج قرحة في ظهره وهو يتضرر
فقلت له : لو بعض شبابنا فعل هذا لعنا ذلك عليه
فقال : ما يسرني أني لا أجده سمعت رسول الله صلى
الله عليه وسلم يقول : ما من مسلم يصيبه أذى من
جسده إلا كان كفارة لخطاياہ



D'après Abou Bourda, j'étais auprès de
Mou'awiya (qu'Allah l'agrée) lorsqu'un
médecin soignait une blessure qu'il avait
dans le dos et le faisait souffrir.
Je lui ai dit: Si certains de nos jeunes



s'étaient plaint comme cela nous nous serions moqués de lui.

Mou'awiya (qu'Allah l'agrée) a dit: Je ne regrette pas d'avoir ressenti cette douleur, j'ai entendu le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) dire: « Il n'y a aucun musulman qui est touché par un mal dans son corps sans que ce ne soit pour lui une expiation de ses péchés ».

(Rapporté par Ibn Abi Dounia et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°3412)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Targhib n°3412
(Cheikh Albani)